

COMITÉ NATIONAL ET INDÉPENDANT

POUR L'ÉLECTION DE

LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE*à la Présidence de la République Française.***Rue de la Boule-Rouge, 12, ancien n° 24, à Paris.****MANIFESTE.**

Il n'y a pas de nom qui aille mieux à la gloire de la France que le vôtre.

(Lettre de Chateaubriand à Louis-Napoléon Bonaparte.)

Le choix du président de la République est l'acte le plus grave que nous ayons encore eu le droit et le devoir d'accomplir. L'Assemblée nationale a délégué à ce magistrat suprême des pouvoirs très étendus. Il soumet aux délibérations de la Chambre des projets de lois, dispose de la force publique, négocie et ratifie les traités, sanctionne les jugements ou fait grâce au coupable, nomme et révoque les ministres, les ambassadeurs, les préfets, suspend même les fonctions des agents élus par le peuple. Il exercera, en conséquence, sur les destinées de notre pays une action si forte, que nous devons réfléchir longtemps avant de prendre une détermination, avant de confier à un citoyen nos plus chères espérances. Nous avons donc médité sincèrement pour notre part, et nous croyons utile de faire connaître, non-seulement notre résolution, mais les motifs qui nous l'ont dictée.

Jamais peut-être la France n'a eu à résoudre tant de problèmes, à se tirer de circonstances plus difficiles. Partout l'inquiétude règne, le commerce souffre, l'industrie est languissante, le numéraire circule avec peine, les billets et les lettres de change sont repoussés, le travail manque aux bras qui le sollicitent; la faim torture des classes, des populations entières, et il n'est pas un citoyen qui ne tourne vers l'avenir des regards pleins de défiance. On conteste la valeur des principes sur lesquels reposait jadis la société; la religion elle-même a vu diminuer sa puissance. Dans une situation pareille, quelles sont les qualités les plus nécessaires à un chef politique?

Nous n'hésitons point à le dire, on doit surtout chercher en lui de généreux sentiments, la modération, la tolérance, un esprit impartial, une bienveillante sympathie pour les malheurs qui affligent un si grand nombre d'entre nous et menacent le reste. Le premier de ses mérites sera le désir sincère de calmer les douleurs, d'apaiser les haines, de prêter l'oreille aux plaintes et d'étudier les questions. Un chef astucieux ou exclusif serait en ce moment un véritable fléau, qui nous plongerait dans un abîme d'infortunes et compromettrait l'existence même de la République. Éloignons donc avec soin les hommes de fraude, les hommes de violence, les hommes systématiques; éloignons ces démocrates de la veille qui trahissent leurs principes le lendemain, les hypocrites dont le dévouement n'est qu'une ruse ambitieuse, les individus dont le nom seul éveillera toujours en nous de cruels souvenirs.

L'éclat d'un nom glorieux ne ferait que donner au premier magistrat de la République une influence morale qui tournerait à l'avantage de l'ordre, de la paix, de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, de la science, de la littérature, des beaux-arts et de la liberté. Oui, de la liberté, car elle périt dans les guerres civiles. Le principal danger des révolutions est le manque de respect envers les hommes qui exercent momentanément le pouvoir, sans qu'une grande illustration les entoure de son prestige. Chacun se demande d'où leur est venue cette fortune subite. On regarde leur élévation comme l'effet d'une chance et d'un accident, qui aurait aussi bien pu favoriser toute autre personne. Une jalousie cachée, des réflexions dédaigneuses, paralysent les moyens d'action que la loi leur confère ; les orages succèdent aux orages, un trouble mortel s'empare des esprits et les causes de souffrance vont s'aggravant de jour en jour.

Voilà les considérations par lesquelles nous nous sommes laissé guider. On ne les trouvera sans doute ni fausses ni légères. Nous avons, en conséquence, arrêté notre choix sur **LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE**. De tous les candidats plus ou moins sérieux dont les noms circulent dans la presse et dans les entretiens, lui seul réunit les conditions voulues ; seul il promet à la France un avenir de progrès, de calme et d'indépendance, un avenir où la dignité nationale ne sera point sacrifiée.

Ses livres, ses paroles, sa conduite, le prouvent péremptoirement. Lorsqu'il était prisonnier au fort de Ham, ne publiait-il pas, en 1844, la brochure qui a pour titre : *Extinction du Paupérisme* ? N'a-t-il pas, dans cet opuscule, montré la plus noble sympathie pour les misères du peuple ? N'a-t-il pas indiqué des moyens sensés, pratiques, de lui venir en aide ? A une époque où nulle idée ambitieuse ne pouvait agiter son esprit, où les murs d'un cachot formaient tout son horizon, il oubliait ses propres chagrins et songeait aux douleurs des classes laborieuses. Il se rappelait que la charité, la fraternité, sont la base de toute religion, de toute morale, de toute saine politique.

N'est-ce pas lui qui prononçait dernièrement à la tribune ces belles paroles : « *Ce qu'il faut à la France, c'est un gouvernement ferme, intelligent et sage, qui pense plus à guérir les maux de la patrie qu'à les venger ; un gouvernement qui se mette à la tête des idées vraies pour repousser ainsi mille fois mieux que par les baïonnettes les théories qui ne sont pas fondées sur l'expérience et la raison ?* » Quel programme serait plus conciliant et plus juste ? Lorsque tout le monde souffre, le devoir d'un homme d'Etat qui comprend sa position n'est-il pas, en effet, de calmer les souffrances, de prêcher la concorde et la paix, de fermer les blessures ? Ils manquent aux obligations les plus sacrées, les dépositaires du pouvoir qui excitent les classes les unes contre les autres, qui fomentent la guerre civile dans les cœurs après l'avoir étouffée dans les rues, qui permettent à leurs journaux l'insulte et la calomnie. Telle ne sera pas la conduite de Louis-Napoléon Bonaparte. Son but est de réunir nos mains dans une étreinte fraternelle, et comme il l'a dit à l'Assemblée nationale, « *personne n'a encore pu douter de sa parole.* »

On lui fait un crime du silence qu'il garde, de la prudence avec laquelle il s'éloigne des partis. Singulière accusation, en vérité ! C'est là justement ce qui prouve qu'il est l'homme de la République, l'homme de la situation. Quel rôle doit jouer, dans un petit nombre de semaines, le président élu par nos suffrages ? N'est-ce pas celui d'arbitre et de modérateur ? Vous figurez-vous un président

qui s'inféoderait à une coterie, à une secte quelconque? Il représenterait alors une association plus ou moins bornée, plus ou moins étendue, au lieu de représenter la France elle-même et la nation entière. Il deviendrait l'instrument de certains projets, de certaines ambitions, au lieu de veiller, sans préoccupations particulières, au salut de tous, à la prospérité générale. Ce serait une étrange manière de remplir sa mission, de justifier l'espérance publique. Le premier magistrat du pays doit se tenir en dehors de toutes les influences, dominer toutes les opinions, suivre de l'œil tous les efforts, apprécier tous les hommes; il faut qu'il soit le régulateur suprême, le juge impartial des actions et des idées. En sortant de ce calme, de cette indépendance, il deviendrait funeste; il perdrait sa grandeur et limiterait son utilité. Le président de la République n'appartient à personne, il appartient à la France qui l'a choisi, comme un de ses plus dignes enfants, pour la conduire au bonheur par la justice.

Quelques personnes manifestent la crainte que Louis-Napoléon Bonaparte ne détruise nos libertés pour rétablir le despotisme impérial. Certes, une pareille inquiétude est noble et digne de respect. Si nous la partageons, nous serions les premiers à choisir un autre candidat. Mais elle nous semble peu raisonnable. Les mêmes faits ne se produisent pas deux fois dans l'histoire. Quel homme oserait porter la main sur la République, anéantir le suffrage universel, confisquer les droits de tous les citoyens? S'il l'essayait, sa tentative échouerait certainement. Louis-Napoléon Bonaparte en juge ainsi lui-même, comme le démontrent ces paroles prononcées devant l'Assemblée nationale: « Que ceux qui » m'accusent d'ambition connaissent peu mon cœur! »

La raison la plus spécieuse que l'on allègue contre lui, ce sont les illustres souvenirs de sa famille. Nous avons prouvé déjà qu'ils seraient utiles à la France au lieu de lui porter préjudice, qu'ils serviraient la cause de l'ordre, favoriseraient la prospérité du commerce, de l'industrie, de la littérature, des arts, sans mettre en péril nos libertés. Ne serait-il pas d'ailleurs injuste et bizarre de proscrire le descendant d'un grand homme, parce que ce grand homme a fait respecter, admirer la nation? Et puis, souvenirs pour souvenirs, mieux vaut ceux qui rappellent la gloire de la France et l'admiration de l'étranger, que ceux dont notre cœur s'afflige encore, ceux qui nous rappellent nos désastres intérieurs, les proscriptions de 93, le sang de nos compatriotes humectant les places publiques et la terreur planant sur chaque famille. Les autels relevés figurent mieux dans l'histoire que le soupçon en permanence et l'échafaud promené de ville en ville.

Nous avons donc la ferme espérance que Louis-Napoléon Bonaparte maintiendra la grandeur, la dignité de notre pays. Dans des temps néfastes, quand la France semblait vieillir sous la domination d'un vieux roi, que toute ardeur s'éteignait, que les âmes tombaient peu à peu dans un funeste sommeil, le patriotisme exilé ambitionnait pour nous de plus glorieux destins. Il voulait éloigner la léthargie menaçante qui nous gagnait. Deux fois, il risqua sa tête afin de hâter l'heure de notre délivrance. Mais les temps n'étaient pas venus, le jour propice devait se lever plus tard: en renversant le trône d'un prince aveugle, la France, il y a huit mois, sanctionnait les tentatives de Louis-Napoléon Bonaparte. Elle adoptait ses intentions et s'unissait à lui dans une communauté d'espérances.

Un des plus grands écrivains de notre pays applaudissait, en 1832, aux débuts littéraires du candidat que nous avons choisi. Son talent, depuis lors, s'est déve-

loppé, a justifié les heureux pronostics de Chateaubriand. A mesure qu'il a mûri, le jeune auteur a traité les matières les plus diverses. Louis Napoléon Bonaparte n'est pas seulement un homme d'action; sans doute, il pourrait montrer à nos armées le chemin de la victoire, mais il ne se vantera point de ne savoir manier que l'épée, laissant à d'autres ces fanfaronnades de mauvais augure. Il unit la science à l'expérience, l'étude à la pratique des hommes. Sous ce point de vue encore, il est digne de représenter, de diriger un pays, d'où émane depuis si longtemps la lumière de la civilisation. L'ignorance, la jalousie, l'ambition inquiète, peuvent seules affirmer le contraire. Mais Louis Napoléon Bonaparte leur a fait savoir qu'il dédaignait leurs ruses et leurs vains propos. « *Fort de ma conscience, a-t-il dit, je resterai inébranlable contre toutes les attaques, impassible contre toutes les calomnies.* »

INSTRUCTIONS.

Le Comité, formé à Paris pour appuyer la candidature de Louis-Napoléon Bonaparte, vous propose de concourir à l'œuvre nationale qu'il a entreprise.

Si vous partagez notre opinion, si Louis Napoléon Bonaparte vous semble en état de remédier aux maux de la France mieux que tout autre président, nous en appelons à votre patriotisme pour soutenir cette noble cause.

Voici les mesures que le Comité vous conseille de prendre :

Vous organiserez un comité spécial, dont les membres seront choisis parmi les hommes les plus importants de votre canton. Un procès-verbal constatera la formation de ce comité, qui, sans perdre un seul instant, s'occupera de favoriser, par les moyens les plus convenables, la nomination du candidat qui seul promet à la France un avenir de paix et de grandeur. Un des plus efficaces nous paraît être de visiter ou de faire visiter par des personnes sûres et influentes chacun des électeurs de votre canton, et de leur exposer clairement les puissantes raisons qui militent en faveur de Louis-Napoléon Bonaparte.

Vers le 25 du présent mois, vous voudrez bien nous faire connaître le résultat de vos démarches, nous fixer sur l'esprit de la population de votre canton, et nous renseigner sur le candidat qui, d'après l'opinion publique, pourra réunir le plus grand nombre de suffrages.

Nous vous recommandons de conserver la minute de vos procès-verbaux. — D'ici au jour des élections, nous vous ferons parvenir d'autres instructions.

Les lettres que vous aurez à nous adresser devront être affranchies; ce sera une faible dépense pour chacun de vous, tandis qu'elle serait d'une très grande importance pour le Comité, qui s'est mis en rapport avec les 2,834 cantons dont la France se compose.

Les Lettres devront être adressées au Comité national et indépendant, **rue de la Boule-Rouge, 12, à Paris.**

Délibéré en Comité, le 10 Novembre 1848.



Pour le Comité :

L'un des Secrétaires,

LE COLONEL MARTIN,
Commandeur de la Légion-d'Honneur.